

Séance du 4 Juillet 2011

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

---

*Les procès-verbaux du conseil municipal du 6 Juin et du 17 Juin 2011 sont approuvés à l'unanimité.*

*Une question supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour : « Adhésion au Relais Assistantes Maternelles (RAM), le conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour, de ce sujet.*

**TARIFS RELATIFS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012**

*Nouveaux tarifs :*

*-Pour les enfants habitant la commune*

<i>-7 H 30 à 8 H 30</i>	<i>1.88 €</i>
<i>-8 H 30 à 8 H 50</i>	<i>0.82 €</i>
<i>-16 H 30 à 16 H 50</i>	<i>0.82 €</i>
<i>-16 H 30 à 18 H 30</i>	<i>1.88 €</i>
<i>-Matin et soir</i>	<i>2.75 €</i>

*-Pour les enfants hors commune*

<i>-Matin</i>	<i>2.55 €</i>
<i>-Soir</i>	<i>2.55 €</i>

**RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFICATION DES REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011/2012**

*Nouveaux tarifs :*

- prix du repas enfant à la cantine : 2.55 €.*
- Prix du repas adulte à la cantine : 4.41 €*

**EXPLOITATION D'UNE UNITE DE COMPOSTAGE DE DECHETS VERTS A FOSSE**

*Une enquête publique relative au dossier ci-dessus a été ouverte à la mairie de Fossé à compter du 28 juin jusqu'au 29 juillet 2011 inclus.*

*Un avis favorable à été donné à ce projet.*

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI)**

*Ce schéma propose la fusion de la Communauté d'agglomération de Blois Agglopolys et de la Communauté Beauce Val de de Cisse et l'extension de ce périmètre à deux autres communes (Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire).*

*Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce schéma départemental (13 voix pour et 1 blanc).*

**CONVENTION FOURRIERE ANIMALE AVEC LA SPA : RESILIATION**

*La convention fourrière avec la SPA sera résilié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

### **ETUDE DE FAISABILITE D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL LA CROIX ROUGE**

*La commune est propriétaire de trois parcelles sises au lieudit La Croix Rouge pour une contenance de 5 579 mètres carrés. Celles-ci sont constructibles et la Commune pourrait y créer un lotissement communal. Elles font actuellement l'objet d'un prêt à usage auprès de l'EARL DELALEU.*

*Monsieur le Maire est autorisé à procéder à l'étude et à engager les démarches nécessaires en vue de la faisabilité du projet.*

### **MODIFICATION DU PRET A USAGE ENTRE LA COMMUNE ET EARL DELALEU**

*Suite à la décision de l'étude de faisabilité du lotissement à La Croix Rouge de ce jour, il convient de modifier le prêt à usage entre la Commune et l'EARL DELALEU pour les parcelles concernées par le projet ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2011.*

### **PANNEAU ELECTRONIQUE**

*La Commune souhaite faire l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique afin de pouvoir diffuser des messages tant concernant la vie communale que celle associative. Ce panneau serait apposé au rond-point sud de La Chapelle Vendômoise.*

*Le Conseil municipal après en avoir délibéré (13 voix pour et 1 abstention), décide d'autoriser le Maire à procéder à l'achat et à la pose d'un panneau électronique 6 lignes pour la somme de 9 640,00 € HT. La maintenance sera gratuite pendant les 3 premières années.*

### **ADHESION AU R.A.M. D'HERBAULT**

*Monsieur le Maire évoque l'adhésion du Relais Assistantes Maternelles d'Herbault. Cette structure permet aux assistantes maternelles et aux parents de jeunes enfants de se retrouver et d'échanger.*

*le maire est autorisé à signer la convention pour adhérer au Ram à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2011.*

### **DIVERS**

*Les travaux d'aménagements au Coteau de Sudon vont prochainement être réalisés, à savoir : pose d'un panneau d'affichage, d'un banc et d'une poubelle (Chemin des Rocs). Ainsi que la réalisation de plantations, d'une aire de pétanque et la pose d'un banc Chemin des Ajoncs.*

*Monsieur le Maire annonce l'installation du nouveau médecin : Docteur CREANGA qui a emménagé le 4 Juillet 2011 dans les nouveaux locaux.*

*Le Maire*

*François BORDE*